

Gérer son portefeuille en bourse | Niv.2

Ce programme conçu pour toutes les personnes qui souhaitent débiter et se former au fonctionnement de la bourse. Une formation adaptée pour maîtriser et mettre en pratique les règles de gestion de portefeuille en bourse (Niveau 2)

- 2 jours présentiels (soit 14h en centre) ; Exercices pratiques
- E-learning (E-learning amont : 3 séquences & E-learning aval : 3 séquences)
Chaque participant recevra un e-mail donnant accès à notre plate-forme de formation sur lequel il créera son espace personnel.
- + Maîtriser et mettre en pratique un portefeuille virtuel en ligne
- + Préparation à l'examen en ligne

Finalité : Certification partielle du Titre RNCP37437

Bloc de compétence RNCP37437BC02 - Fiche France Compétence : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37437/>

Durée : 48.00 heures

Modalité: Formation mixte

Profils des stagiaires

- Cette formation s'adresse aux investisseurs particuliers, aux conseillers financiers, aux collaborateurs des entreprises de gestion - finance, désirant approfondir leurs connaissances aux fondamentaux des marchés financiers et aux règles de la gestion de portefeuille.

Prérequis

- Aucun. Il est cependant préférable d'avoir suivi le niveau 1 ou d'avoir une 1ère expérience en gestion de portefeuille boursier.

Délais d'accès et Accessibilité

15 jours, ce délai correspondant au droit de rétraction légal.

Un formulaire d'analyse des besoins et test de positionnement vous est transmis dès réception de votre demande.

Vous êtes en situation de handicap, ou vous avez simplement besoin de plus de renseignements, contactez notre référent pédagogique et handicap Yves Boulet, par téléphone au 01.85.09.21.50 par mail : yves.boulet@ecolebourse.com

Nous étudions les possibilités d'adaptations.

Qualité et indicateurs de résultats

- Nouvelle formation (juillet 2024) : Indicateurs à venir (2025)

- Indicateurs généraux (2023) :

12419 h dispensées

Taux de satisfaction : 83%

683 participants

Objectifs pédagogiques

- **Anticiper les publications des différents indicateurs économiques.** Analyser les spécificités des enquêtes (indices PMI, ISM, IFO...) et leurs influences sur les marchés boursiers. Analyser les indicateurs macro et les cycles économiques pour piloter le portefeuille.
- **Prendre en compte l'analyse sectorielle pour mieux gérer le portefeuille.** Identifier les différents classements sectoriels des marchés (MSCI, ICB, Euronext...). Analyser les évolutions des secteurs en fonction des variables économiques. Adapter sa stratégie de portefeuille aux indices sectoriels.

L'Ecole de la Bourse Interaction

14 place des Reflets
92054 Paris La Défense Cedex
Email: yves.boulet@ecolebourse.com
Tel: 01 85 09 21 50



- **Définir des règles solides de gestion du portefeuille.** Utiliser l'analyse technique et chartiste pour compléter efficacement le pilotage du portefeuille et le « market timing ». S'appuyer sur l'analyse financière pour étudier la valorisation des entreprises. Intégrer l'approche extra-financière et les critères ESG.
- **Elargir le périmètre du portefeuille par une diversification efficace.** Intégrer les obligations en précisant les mécanismes de fixation des prix et des notations. Analyser les différents types d'ETF et leur mode d'utilisation. Analyser les valeurs étrangères et notamment les valeurs US. Décrypter les marchés et les produits dérivés.
- **Adopter des méthodes de gestion adaptées aux tendances du marché.** Comparer les modes de sélection de titres (Stock picking), d'analyse ascendante (Bottom up) et descendante (Top down). Examiner la gestion Value et la gestion Growth. Identifier les tendances, gérer les risques et optimiser les entrées et sorties grâce à l'analyse technique.
- **Assurer le suivi du portefeuille avec des informations fiables et sérieuses.** Analyser les critères de rendement/risques par type de produits. Calculer la valorisation des titres du portefeuille. Préciser les règles de l'information réglementée et des abus de marché définies par l'AMF.
- **Évaluer le cadre réglementaire** défini par l'AMF en matière de protection de l'investisseur. Examiner le questionnaire d'évaluation de l'investisseur.

Contenu de la formation

- **E-Learning amont**
 - Séquence 1 :** L'influence des indicateurs économiques sur les marchés actions et obligations. Que nous disent les indicateurs avancés comme l'indice ISM ou les indices PMI ? Le poids des indicateurs américains. Quels sont les nouveaux indicateurs ? (Climat, Intelligence artificielle...)
 - Séquence 2 :** L'analyse sectorielle pour gérer la rotation du portefeuille. Les spécificités des différents classements. Sélectionner les titres du portefeuille : les approches Bottom up et Stock Picking. Gestion value et gestion growth.
 - Séquence 3 :** Les opérations boursières qui animent le marché : IPO, OPA, OPE... Les augmentations de capital avec DPS, les actions gratuites, le paiement du dividende...
 - **Présentiel :** 2 journées de 7h (total : 14h)
 - **Journée 1 :** Les marchés "cash". Les ratios financiers et boursiers. Les critères d'évaluation de l'analyse extra financière. CSRD. L'analyse graphique pour évaluer les tendances du marché et des valeurs. Les risques du portefeuille : la volatilité. Les règles de cotation des valeurs. Gestion Value, gestion Growth.
 - **Journée 2 :** Qui sont les émetteurs d'obligations. Les différents types d'obligations. Calcul du prix de l'obligation. Evaluation des risques : sensibilité, duration... Les agences de notation. Les risques de la diversification géographique. Diversifier avec d'autres actifs boursiers (ETF...). Utiliser les outils d'optimisation du portefeuille (effet de levier, ventes à découvert...)
 - **E-Learning aval**
 - Séquence 4 :** L'information des marchés financiers. Décrypter et trier les sources d'informations. Les obligations de communication des sociétés cotées.
 - Séquence 5 :** Définir une stratégie de gestion de portefeuille adaptée à son profil. Les outils d'optimisation du portefeuille et de diversification avec les ETF et produits dérivés. Calculer la valorisation du portefeuille.
 - Séquence 6 :** Le cadre réglementaire défini par l'AMF : protection et encadrement de l'investisseur. La relation entre l'intermédiaire financier (PSI) et ses clients.
- Accès à un portefeuille virtuel en ligne pour maîtriser et mettre en pratique les règles de gestion de portefeuille.
 - Préparation à l'examen

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'Ecole de la Bourse Interaction

14 place des Reflets
92054 Paris La Défense Cedex
Email: yves.boulet@ecolebourse.com
Tel: 01 85 09 21 50



- Gilles ABRAMSON, Gérant de fonds pendant plus de 25 ans dans plusieurs banques françaises. Il est intervenu sur différents marchés d'actions (France, Europe, USA) et différents types de clientèle (Gestion Privée et Institutionnelle, Epargne salariale).

Gilles enseigne comme professeur en Ecole de Commerce et à l'Ecole de la Bourse depuis sa création en 1997, intervenant principalement sur l'allocation d'actifs.

Diplômé d'une Maîtrise des Sciences de Gestion, de l'ISGM et du Centre de Formation à l'Analyse Financière. Il est membre de la SFAF depuis 1986.

Il est actuellement associé au sein d'un fonds de capital investissement spécialisé dans les domaines extra financiers.

- Yves MAILLOT, est spécialiste des marchés financiers et de la gestion d'actifs, domaine dans lequel il a évolué pendant plus de trente ans en tant que gérant de fonds puis directeur de gestion dans différentes grandes institutions (HSBC, Barclays et Natixis Asset Management).

Depuis 2018, il est consultant indépendant auprès de professionnels de la finance de marché.

Yves est également entrepreneur et co-fondateur d'une 'fintech' spécialisée sur les actifs numériques.

Il intervient aussi régulièrement dans les médias spécialisés, dans des conférences et enseigne l'analyse financière, la finance de marché et la gestion d'actifs en école de commerce.

- Yves BOULLET, Directeur de l'école de la bourse, diplômé de l'ESSEC, ayant réalisé une grande partie de sa carrière dans la presse économique et financière.

Il est également Référent qualité, pédagogique et handicap.

Moyens pédagogiques et techniques

- Pédagogie essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.
- Ressources pédagogiques : Support de formation déposé dans l'extranet de l'apprenant
- Moyens techniques : - Présentiel : Ordinateur, vidéoprojecteur, tableau blanc, - À distance : Séquence e-learning accessible dans votre extranet. Besoin d'un ordinateur, connexion internet.
- Un extranet individualisé reprenant toutes les informations relatives à votre formation est mis à votre disposition : Règlement intérieur, Programme, Emargement numérique, et toutes les ressources pédagogiques relatives à votre formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Modalité : mixte (présentiel et à distance) - Horaires de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (7h) Contact : Tel : 01.85.09.21.50 - contact@ecolebourse.com en cas de difficulté de connexion ou tout autre besoin.
- En amont de la formation : Questionnaire de positionnement.
- Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostic, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels. Evaluation des acquis après chaque module à travers des exercices pratiques.
- Fin de formation : Questionnaire de validation des acquis, examen à distance (Validation du bloc de compétence RNCP37437BC02 – Gestion des portefeuilles financiers du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHÉ) avec certificat si réussite)
- Satisfaction des bénéficiaires : Questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation (à chaud) et +60 jours après la formation (à froid)
- Assiduité : émargements, état de suivi des connexions et progression des modules et certificat de réalisation

Tarif :

- Avec CPF et entreprises : 1200.00 € TTC
- Hors CPF (particulier) : <https://www.ecoledelabourse.com/formations-bourse>

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Validation du bloc de compétence RNCP37437BC02 – Gestion des portefeuilles financiers du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHÉ

Modalités d'obtention

1 étude de cas écrite – Mise en situation

La validation du bloc 2 fait l'objet de la remise d'un certificat.

Les examens sont organisés à distance à la fin de la session de formation. Les candidats ont un mois pour remettre l'étude de cas.

L'Ecole de la Bourse Interaction

14 place des Reflets
92054 Paris La Défense Cedex
Email: yves.boullet@ecolebourse.com
Tel: 01 85 09 21 50



Détails sur la certification

Cette formation vous prépare au Bloc 2 de compétence du certificat "EXPERT EN FINANCE DE MARCHÉ - RNCP 37437BC02 : Gérer les portefeuilles financiers" ; titre certifié de niveau 7, code NSF 313, enregistrée au RNCP par décision de France Compétences le 27/03/2023 ; Certificateur : Ecole Supérieure de Gestion (ESGCV - 75253547600325)

Date de mise à jour : 12/08/2024